

## ON VOTE TOUJOURS EN DÉCEMBRE 2022 !

Les élections professionnelles 2022 se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, près de 2,526 millions de personnels dans la FPE (contractuel·les et titulaires) vont voter, pour la plupart via un vote électronique.

**E**N 2018, la participation était de 42,64 %, soit 436 321 personnels sur 1 023 211. Depuis l'apparition du vote électronique, les organisations syndicales ont tiré la sonnette d'alarme et les chiffres de participation le montrent, non ce n'est pas facile de voter. Les obstacles sont nombreux, mauvaise adresse postale de réception, boîte mel non consultée ou non consultable, appréhension face à un ordinateur, absence d'ordinateur sur le lieu de travail. Même avec des personnels aguerris, les obstacles administratifs demeurent. Les bases de données ne sont pas à jour et certains personnels ne recevront pas leur notice de vote, ce malgré les demandes répétées du SNPJS CGT auprès des ministères concernés.

personnels sont évincés de toute communication.

Sans compter les nouvelles dispositions qui vont rendre plus difficile la consultation des listes d'émargements, aucune exploitation possible !

### L'affaiblissement des organisations syndicales ?

Depuis la loi de transformation de la Fonction publique, les instances sont chamboulées : les CT fusionnent avec les CHS-CT pour devenir des CSA (comité social d'administration), les personnels de même catégorie sont regroupés dans la même CAP, celle-ci ayant perdu au passage des prérogatives importantes en termes de promotion et de mobilité des personnels.

Depuis le séminaire de décembre 2021, les organisations fédérées se mobilisent ensemble pour gagner la représentativité au sein du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et recherche, et jeunesse et sport qui se décline en trois CSA différents. À la rentrée 2022, il faudra se mettre en ordre de bataille.



Au printemps 22, les premiers tests dans la Fonction publique, dans les finances publiques particulièrement, sont loin d'être satisfaisants. Ils n'ont pas permis de donner un résultat du vote. Les tests pour l'éducation nationale sont repoussés en juin.

Dans un courrier adressé à Blanquer, le SNPJS CGT alerte sur les dysfonctionnements importants de fonctionnement des boîtes mel et des dispositifs d'envoi des informations syndicales par mel des personnels jeunesse et sport. Près de 40 % des

tives importantes en termes de promotion et de mobilité des personnels.

### Alors pourquoi voter ?

Malgré ces coups systémiques contre la Fonction publique, les personnels auront toujours besoin des organisations syndicales dans leur défense individuelle et collective. La CGT continuera inlassablement de porter la voix des salarié·es à tous les niveaux, dans toutes les instances officielles et les groupes de travail.

### Nous avons devant nous un défi immense :

- ➔ défense et amélioration du statut ;
- ➔ abrogation loi de la transformation de la Fonction publique ;
- ➔ négociations des nouvelles grilles salariales ;
- ➔ plan massif de titularisation sans conditions de concours ni de nationalité.

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022**  
Elections professionnelles Fonction publique

